



Semaine du 17 février 2025 au 23 février 2025

N° 2893



## Les inspections 2025 sont lancées

La réforme introduit un changement majeur : la fréquence des inspections, autrefois annuelle, devient périodique.

Désormais, chaque office fera l'objet d'un contrôle au moins tous les deux ans.

Plus de la moitié des confrères de notre compagnie, agréés par le Procureur général, prendront part aux 120 inspections diligentées en 2025 à l'échelle de notre Cour d'appel.

Les notaires inspecteurs concernés ont reçu leur ordre de mission par courrier postal cette semaine. D'autres confrères pourront être sollicités pour des inspections occasionnelles portant sur un point précis. Certains seront également appelés à inspecter l'office d'un Président d'instance hors du ressort de notre Cour d'appel.

La modernisation des contrôles est en marche : la pratique des arrêtés de caisse à distance est désormais généralisée, et les premiers contrôles inopinés par téléphone ont débuté cette semaine.

Toutefois, afin de garantir un examen rigoureux, la réforme implique que l'inspecteur comptable se rende dans chaque office pour une journée préparatoire à l'inspection, à une date convenue avec votre comptable.

### Un Engagement Renforcé pour l'Intégrité de la Profession

L'excellence de l'inspection repose sur la rigueur, l'impartialité et le sens des responsabilités des inspecteurs. Notre mission d'inspection ne se limite pas à un simple contrôle, elle exige une vigilance constante et une réactivité immédiate en cas d'anomalie.

Au-delà des contraintes qu'elle peut engendrer, l'inspection est avant tout un gage de confiance que l'État place en nous. Ce contrôle interne renforcé est une opportunité de consolider encore

davantage les fondations de notre profession et d'affirmer notre engagement de transparence et notre intégrité.

Soyons à la hauteur de cette responsabilité !

**Jean-Charles RAULT**  
Président



Inscrire un collaborateur au fil d'infos

## ACTUALITÉS



### Augmentation temporaire du taux des DMTO

Le budget 2025 permet aux départements de relever de 0,5% le taux de la taxe départementale sur les droits de mutation.

Selons nos informations, les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne seraient sur le point de voter le relèvement des DMTO qui passerait de 4,5 à 5% dans les prochaines semaines (entrée en vigueur du nouveau taux le 1er avril ou le 1er mai selon que la délibération interviendra avant ou après le 28 février 2025).

Dans tous les cas, la fin du nouveau taux interviendra le 31 mars 2028.

Nous vous invitons à anticiper cette hausse dans vos appels de provision sur frais puisque le taux applicable aux mutations d'immeubles est celui en vigueur au moment de la vente (la signature d'une promesse antérieurement à l'augmentation des droits ne permet donc pas de bénéficier de l'ancien taux).

NB : cette loi exonère tous les primo-accédants de cette hausse de 0,5%, quel que soit le montant de la transaction.

[Regardez en replay l'interview du Président de la Chambre sur BFM TV.](#)



### Sociétés pluri-professionnelles d'exercice des professions libérales juridiques : le décret est paru

Le décret n° 2025-131 du 13 février 2025 relatif aux sociétés pluri-professionnelles des professions d'avocat, d'avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, de commissaire de justice, de notaire, d'administrateur judiciaire, de mandataire judiciaire, d'expert-comptable, de commissaire aux

**comptes, de conseil en propriété industrielle ou de géomètre-expert est paru au JO n°0039 du 15 février.**

Le décret est entré en vigueur le 16 février.

Les sociétés disposent d'un délai d'un an pour se mettre en conformité avec les nouvelles règles du présent décret, à l'exception des obligations de remontées d'informations prévues :

Article 10 : documents que la SPE qui serait titulaire d'un office notarial doit adresser à la Chancellerie (site OPM) avant le 1er mars de chaque année (état de la composition de son capital social et des droits de vote afférents, ainsi qu'une version à jour de ses statuts).

Sont également adressées dans le même délai les conventions contenant des clauses portant sur l'organisation et les pouvoirs des organes de direction, d'administration ou de surveillance ayant fait l'objet d'une modification au cours de l'exercice écoulé.

Article 43 : documents que la SPFPL pluriprofessionnelle qui serait détentrice de titres d'une SPE titulaire d'un office notarial doit adresser au CSN avant le 1er mars de chaque année (un état de la composition de son capital social et des droits de vote afférents, ainsi qu'une version à jour de ses statuts. Sont également adressées dans le même délai les conventions contenant des clauses portant sur l'organisation et les pouvoirs des organes de direction, d'administration ou de surveillance ayant fait l'objet d'une modification au cours de l'exercice écoulé.

Contact ANC : [assistance@anc.notaires.fr](mailto:assistance@anc.notaires.fr)

[Lire le décret](#)



## Vigilance : tentative de fraude au Président

**Vigilance : tentative de fraude au Président**

**Depuis le début de semaine, vous êtes nombreux à faire part à la Chambre de tentatives de « fraude au Président » au sein de votre office.**

Le mode opératoire est le suivant :

Un "notaire associé" contacte le comptable pour une opération confidentielle et urgente soit par téléphone, soit par mail.

Dans un laps de temps très court, une forme de pression est ainsi mise en place sur le collaborateur et ce, par des appels répétés et/ou par des mails provenant d'un certain Maître Remi Boichard du Cabinet BOICHARD Avocat, concernant un dossier GOUGEON.

Bien que ces tentatives aient été déjouées grâce à la vigilance de vos comptables, il est recommandé :

- de déposer une plainte auprès du commissariat ou de la brigade de gendarmerie,
- de contacter FIDELIA au 01.47.11.70.29 (7/7 & 24/24) si vous pensez que votre système informatique peut être compromis, en communiquant :  
le code procédure : 100 381  
le numéro de contrat : 145 154 406.

Dans tous les cas, il est important de déterminer si une action de compromission a eu lieu (suite à l'ouverture d'un fichier suspect ou suite à un clic sur un lien vers un site externe)

Si cette action a eu lieu de la part de l'utilisateur, et en cas de doute :

- Lorsqu'il y a potentiellement infection il faut débrancher le câble réseau de l'ordinateur (câble généralement gris ou blanc mais peut être d'une autre couleur .... De type RJ45).
- Dans le cas où l'ordinateur serait en réseau Wifi, il convient de localiser au plus vite la/les borne(s) Wifi de l'office et de les débrancher électriquement.

Toutefois, pour les besoins de l'enquête qui aura lieu après l'évènement de compromission potentiel, il ne faut pas éteindre l'ordinateur pour qu'il puisse conserver un maximum de preuves sur toutes ses mémoires et notamment la mémoire vive.

Conserver ensuite l'ordinateur allumé et le mettre de côté à la disposition des enquêteurs numériques des autorités ou de l'assurance. Ne plus y toucher, ne rien modifier.

#### Enfin une fois l'étape « 1- » connue :

- s'il y a eu le geste de compromission réalisé par l'utilisateur (clic sur le lien ou ouverture du fichier infecté) ou le virement fait par le comptable à une voix « amicale » suite à la fraude au président, il faut le préciser aux autorités lors du dépôt de plainte.
- Ou alors préciser que le geste de compromission/l'action de virement n'a pas eu lieu.



## La lettre de mon notaire

Retrouvez ci-dessous La lettre de mon notaire du mois de février 2025, pour communication sur vos sites internet et diffusion à vos clients !

[lettre-201.pdf](#)



## Bons plans Trip Normand

Retrouvez les offres du moment ci-dessous ! Center Parcs, Parc Asterix, Futuroscope, billetterie cinéma, stade Malherbe...

Billets disponibles sur [le site](#) ou en agence - Info@trip-normand.fr - 02.31.82.48.65

[offres-du-moment-fevrier-2025.pdf](#)



## Rejoignez la Team Notaires2normandie au Duathlon de Caen

Pour la 4ème année consécutive, la Chambre sera partenaire du Duathlon de Caen qui rassemblera cette année près de 1 000 coureurs et 2 000 spectateurs.

**Date :** le 9 mars 2025

**9h30 :** Participez en individuel sur la distance XS Open : 2.5 km course à pied – 8.5 km vélo – 1.25 km course à pied – Inscription via [ce lien](#)

**14h30 :** Participez en équipe de 3 à 5 personnes pour réaliser le meilleur chrono sur la distance S : 5 km course à pied – 21 km vélo – 2.5 km course à pied – Inscription via [ce lien](#)

Pour plus de renseignements, cliquez sur [ce lien](#).



## Naissance

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de Violette, le 15 février 2025, fille de Manon BERTHIAS, chargée du service Réclamation à la Chambre.



## Déclaration LSN RC - Plateforme DECAN

Pour effectuer vos déclarations de sinistre en ligne, [en cliquant sur ce lien](#).

## CLÉS REAL

**26**  
FÉVR.

[S'inscrire](#)

**12**  
MARS

[S'inscrire](#)

**02**  
AVRIL

[S'inscrire](#)

**23**  
AVRIL

[S'inscrire](#)

# FORMATIONS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

## Mars

13

ACTUALITÉ JURIDIQUE AVEC LES CONSULTANTS en visioDU CRIDON DE PARIS

17 - 18

TOUR D'HORIZON DES PRINCIPALES DIFFICULTES PRATIQUES RENCONTREES EN MATIERE DE PLUS-VALUES IMMOBILIERES  
rencontrées en matière de plus-values immobilières

## Avril

25

FAIRE FACE AUX INCAPACITÉS : DÉTECTIONS, OUTILS ET SOLUTIONS

29

SCI, SARL DE FAMILLE, HOLDING : LES MODES DE DÉTENTION DU PATRIMOINE FAMILIAL

## Mai

15

INGÉNIERIE DE LA DONATION-PARTAGE

## Juin

05

ACTUALITÉ DES RECTIFICATIONS FISCALES EN SUCCESSION ET DONATIONS

11

LES SUCCESSIONS INTERNATIONALES

## Novembre

**06**

ACTUALITÉ DES  
RECTIFICATIONS FISCALES EN  
TVA IMMOBILIÈRE



Accédez à votre wishlist

## CVTHÈQUE

Notaire stagiaire DESN

**14 - 50 - 61**

septembre 2025 - 2027

Alternance BTS CJN

**14 - 50 - 61**

septembre 2025 - 2027

Stage BTS CJN

**14**

12/05/2025 au 22/06/2025

## ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATION

CAIRON

LE MESNIL-AMEY

## AGENDA DES ÉLUS

**24**  
FÉVR.

- Réclamations : Rendez-vous de conciliation.

## SUCCESSIONS

### Calvados :

LEBLANC Zelie  
VIEILLARD Edme  
ROGER Michel  
GUESDON Raymonde  
DOMIN Anthony Luc Benoît David BOUET Pascal  
LEFRANCOIS Jeaninne francoise DELAHAYE MARIE  
alberte  
TORRES RAYMOND  
HATTÉ Michel  
MARIE Régine  
FATH NÉE DELARCHE Hélène  
CARROY Francine  
MARIE Vincent  
LEROY MICHEL  
LAURENT SUZANNE  
BOISSEL ERIC  
DANTHU ROGER  
DELANGE Cécile  
LEBOSQUAIN Amélie  
ZARA Giancarlo  
ALLAIN COLETTE  
ROSSIGNOL Sébastien  
HALLEY Franck  
SCHOPKA Jean-Jacques, Charles  
WOJAKOWSKI Gerard

### Manche :

SANSON THERESE  
LE FAY Jean  
PIERRE DANIEL  
LECOMTE JEAN CLAUDE  
FOSSET Frédéric  
LUCAS Jeanne  
ROBINE FRANCINE  
GUERET JEAN YVES  
BLAIZOT DIDIER  
GOSELIN Olivier, Bernard,  
francis  
HOCHARD SOPHIE  
QUELLIEN JACQUES  
LAVILLE Gérard  
PERNIN Thierry  
POULLAIN Geneviève  
ROULLAND Joseph

### Orne :

ZAGATO Sophie  
HARLE Jacques  
LECORNUE Monique

### Autres :

BESNIER JEAN-PAUL  
JEANNE BENIOUB Yasmina  
GUILLAUME ÉPOUSE  
DUMONET Gilberte ,Marie  
BOULLE Monique Jeanne  
Huguette  
COURTIN Bernard Occile Henri



[Voir les fils d'infos précédents](#)

[Se désabonner](#)